

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA
COHESION SOCIALE ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

ANAEM
(Agence nationale de l'accueil des
étrangers et des migrations)

ATTESTATION DE MISE À DISPOSITION D'UN LOGEMENT ET DESCRIPTIF

Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
(art. R.411-1 à R.431-1)

Décret n° 2006-1561 du 8 décembre 2006 relatif au regroupement familial des étrangers

Cochez d'une croix les cases correspondant à vos réponses

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT - SURFACE HABITABLE immeuble collectif maison individuelleLe logement devra obligatoirement comporter des **dispositifs d'ouverture et de ventilation** (article 5 du décret du 30 janvier 2002).Conformément aux 2^e et 3^e alinéas de l'article R.111-2 du code de la construction et de l'habitation, la **surface habitable** est égale à la surface de plancher construite après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et fenêtres. Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur sous plafond inférieure à 1,80 m.En vertu de l'article R. 411-5 1^o du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, le logement doit présenter une surface habitable totale au moins égale à 22 m² (zone A), 24 m² (zone B), 28 m² (zone C) pour un ménage sans enfant ou 2 personnes, augmentée de 10 m² par personne jusqu'à 8 personnes et de 5 m² par personne supplémentaire au-delà de 8 personnes.

Répartition des pièces	Niveau (1)	Superficie	Hauteur sous plafond	Ventilation	Nombre d'ouvertures à l'air libre (2)
Cuisine					
Séjour / Salon					
Chambre 1					
Chambre 2					
Chambre 3					
Chambre 4					
Chambre 5					
Salle d'eau					
Salle de bains					
WC intérieur					
Hall					
Couloir					
Divers (placards, etc.)					
Superficie totale					

(1) Précisez : sous-sol, rez-de-chaussée, étage, grenier.

(2) Précisez : fenêtre, porte-fenêtre ou autre.

DESCRIPTIF

Installation d'eau

- | | OUI | NON |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Alimentation en eau potable | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Pression et débit suffisants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Evacuation des eaux usées :
raccordement au réseau public | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Cuisine

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Evier avec siphon | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Raccordement à une installation
d'évacuation des eaux usées | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Alimentation en eau froide | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Alimentation en eau chaude | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Alimentation d'énergie pour
appareil de cuisson | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Dispositif de ventilation adapté | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Installation sanitaire / Salle d'eau

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Salle d'eau intérieure au logement
et constituant une pièce séparée
(logement de plus d'une pièce) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Lavabo avec siphon | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Douche ou baignoire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Eau froide | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Eau chaude | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Installation sanitaire / WC

- | | OUI | NON |
|--|--------------------------|--------------------------|
| WC intérieur
<i>(ou, dans un logement d'une pièce,
extérieur mais dans le même bâtiment,
et facile d'accès)</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| WC séparé de la cuisine et de
la pièce où sont pris les repas | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Installation électrique

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Éclairage suffisant des pièces | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Fonctionnement normal
des appareils ménagers | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Ouverture et ventilation

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Renouvellement de l'air adapté | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Eclairage naturel suffisant des
pièces principales | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ouvrant dans les pièces principales,
donnant à l'air libre ou sur un volume
vitré donnant à l'air libre | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Chauffage

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Installation permettant
un chauffage normal
<i>(dispositifs adaptés d'alimentation
en énergie et d'évacuation
des produits de combustion)</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|---|--------------------------|--------------------------|

ATTESTATION DE MISE À DISPOSITION D'UN LOGEMENT

Nom du futur bailleur du vendeur du constructeur :

Adresse

Code postal Commune :

Nom du demandeur de regroupement familial

Adresse du logement concerné

Code postal Commune :

Date de mise à disposition
du logement Nombre de personnes qui résideront dans le logement
si le regroupement familial est accordé

Le bailleur vendeur constructeur et le demandeur de regroupement familial attestent que le logement mentionné ci-dessus correspond au présent descriptif.

Le futur bailleur ou vendeur ou constructeur atteste :

- 1) que l'étanchéité est assurée et que les sols, murs, seuils et plafonds sont protégés contre le ruissellement, les infiltrations et les remontées d'eau ;
- 2) que le gros oeuvre (murs, charpente, escaliers, plancher, balcons) est en bon état ;
- 3) que les installations électriques, et, le cas échéant, de gaz, les équipements de chauffage et de production d'eau chaude sont en bon état d'usage et conformes aux normes de sécurité ;
- 4) que les garde-corps des fenêtres, escaliers, loggias, balcons, sont en bon état ;
- 5) que les matériaux de construction, les canalisations et les revêtements ne créent pas de risques manifestes pour la santé et la sécurité.

Date

Signature du demandeur
de regroupement familial

Signature du futur bailleur ou vendeur
ou constructeur

S'il s'agit d'une personne morale : cachet de l'organisme,
signature et nom de la personne habilitée à signer

Cochez d'une croix les cases correspondant à vos réponses

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT - SURFACE HABITABLE

-
- immeuble collectif
-
-
- maison individuelle

Le logement devra obligatoirement comporter des **dispositifs d'ouverture et de ventilation** (article 5 du décret du 30 janvier 2002).

Conformément aux 2^e et 3^e alinéas de l'article R.111-2 du code de la construction et de l'habitation, la **surface habitable** est égale à la surface de plancher construite après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et fenêtres. Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur sous plafond inférieure à 1,80 m.

En vertu de l'article R. 411-5 1^o du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, le logement doit présenter une surface habitable totale au moins égale à 22 m² (zone A), 24 m² (zone B), 28 m² (zone C) pour un ménage sans enfant ou 2 personnes, augmentée de 10 m² par personne jusqu'à 8 personnes et de 5 m² par personne supplémentaire au-delà de 8 personnes.

Répartition des pièces	Niveau (1)	Superficie	Hauteur sous plafond	Ventilation	Nombre d'ouvertures à l'air libre (2)
Cuisine					
Séjour / Salon					
Chambre 1					
Chambre 2					
Chambre 3					
Chambre 4					
Chambre 5					
Salle d'eau					
Salle de bains					
WC intérieur					
Hall					
Couloir					
Divers (placards, etc.)					
Superficie totale					

(1) Précisez : sous-sol, rez-de-chaussée, étage, grenier.

(2) Précisez : fenêtre, porte-fenêtre ou autre.

DESCRIPTIF

Installation d'eau

- | | OUI | NON |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Alimentation en eau potable | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Pression et débit suffisants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Evacuation des eaux usées :
raccordement au réseau public | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Installation sanitaire / WC

- | | OUI | NON |
|--|--------------------------|--------------------------|
| WC intérieur
<i>(ou, dans un logement d'une pièce,
extérieur mais dans le même bâtiment,
et facile d'accès)</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| WC séparé de la cuisine et de
la pièce où sont pris les repas | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Cuisine

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Evier avec siphon | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Raccordement à une installation
d'évacuation des eaux usées | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Alimentation en eau froide | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Alimentation en eau chaude | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Alimentation d'énergie pour
appareil de cuisson | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Dispositif de ventilation adapté | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Installation électrique

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Éclairage suffisant des pièces | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Fonctionnement normal
des appareils ménagers | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Ouverture et ventilation

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Renouvellement de l'air adapté | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Eclairage naturel suffisant des
pièces principales | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ouvrant dans les pièces principales,
donnant à l'air libre ou sur un volume
vitré donnant à l'air libre | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Installation sanitaire / Salle d'eau

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Salle d'eau intérieure au logement
et constituant une pièce séparée
<i>(logement de plus d'une pièce)</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Lavabo avec siphon | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Douche ou baignoire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Eau froide | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Eau chaude | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Chauffage

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Installation permettant
un chauffage normal
<i>(dispositifs adaptés d'alimentation
en énergie et d'évacuation
des produits de combustion)</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|---|--------------------------|--------------------------|

ATTESTATION DE MISE À DISPOSITION D'UN LOGEMENT

Nom du futur bailleur du vendeur du constructeur :

Adresse

Code postal Commune :

Nom du demandeur de regroupement familial

Adresse du logement concerné

Code postal Commune :

Date de mise à disposition
du logement Nombre de personnes qui résideront dans le logement
si le regroupement familial est accordé

Le bailleur vendeur constructeur et le demandeur de regroupement familial attestent que le logement mentionné ci-dessus correspond au présent descriptif.

Le futur bailleur ou vendeur ou constructeur atteste :

- 1) que l'étanchéité est assurée et que les sols, murs, seuils et plafonds sont protégés contre le ruissellement, les infiltrations et les remontées d'eau ;*
- 2) que le gros oeuvre (murs, charpente, escaliers, plancher, balcons) est en bon état ;*
- 3) que les installations électriques, et, le cas échéant, de gaz, les équipements de chauffage et de production d'eau chaude sont en bon état d'usage et conformes aux normes de sécurité ;*
- 4) que les garde-corps des fenêtres, escaliers, loggias, balcons, sont en bon état ;*
- 5) que les matériaux de construction, les canalisations et les revêtements ne créent pas de risques manifestes pour la santé et la sécurité.*

Date

Signature du demandeur
de regroupement familial

Signature du futur bailleur ou vendeur
ou constructeur

*S'il s'agit d'une personne morale : cachet de l'organisme,
signature et nom de la personne habilitée à signer*